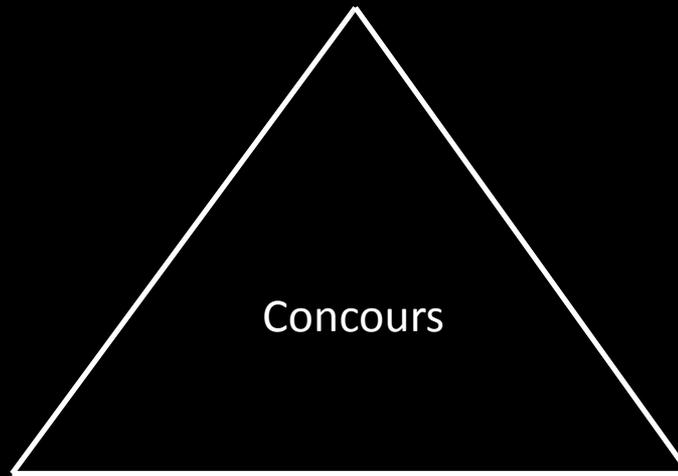


Faire la ville grâce au concours d'architecture en procédure anonyme

Du logement social à la Nouvelle Philharmonie, le cas de Genève

Maître de l'ouvrage

Recherche et développement avec investissement réduit
(env. 1 à 2% du montant total des travaux)
Possibilité de comparer entre plusieurs variantes de projet
Optimisation de la relation qualité/prix



Professionnels

Equité dans l'accès aux marchés
Valorisation du travail de recherche
Accès au mandat pour de jeunes professionnels

Public

Qualité urbaine et architecturale
Innovation
Diversité

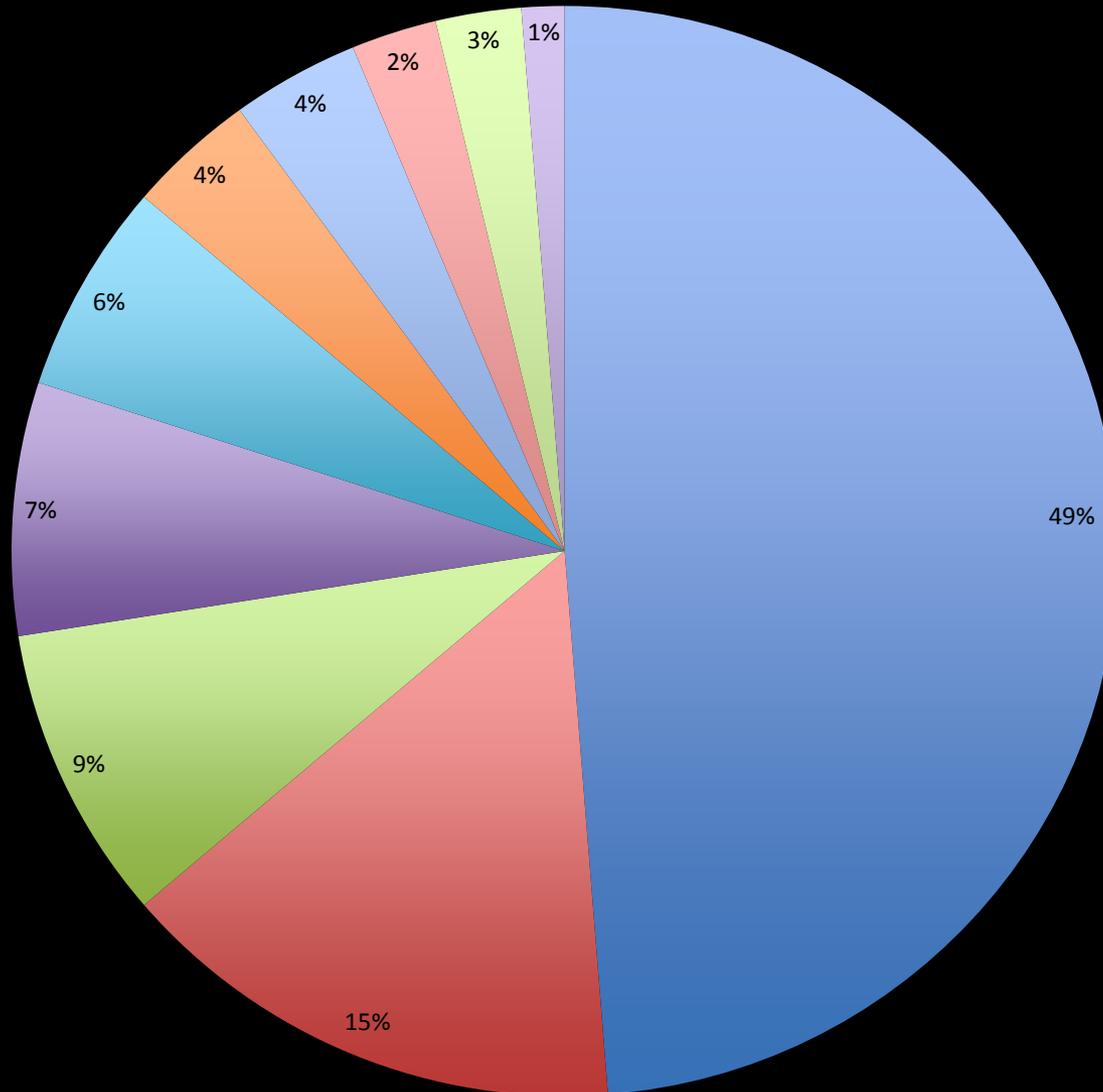
Equité, qualité, diversité ?

Analyse portant sur environ 100 concours
à Genève entre 2011 et 2018
(dont 10% de maîtres d'ouvrages privés)

- Distribution des lauréats
- Répartition géographique des lauréats
- Types de programmes

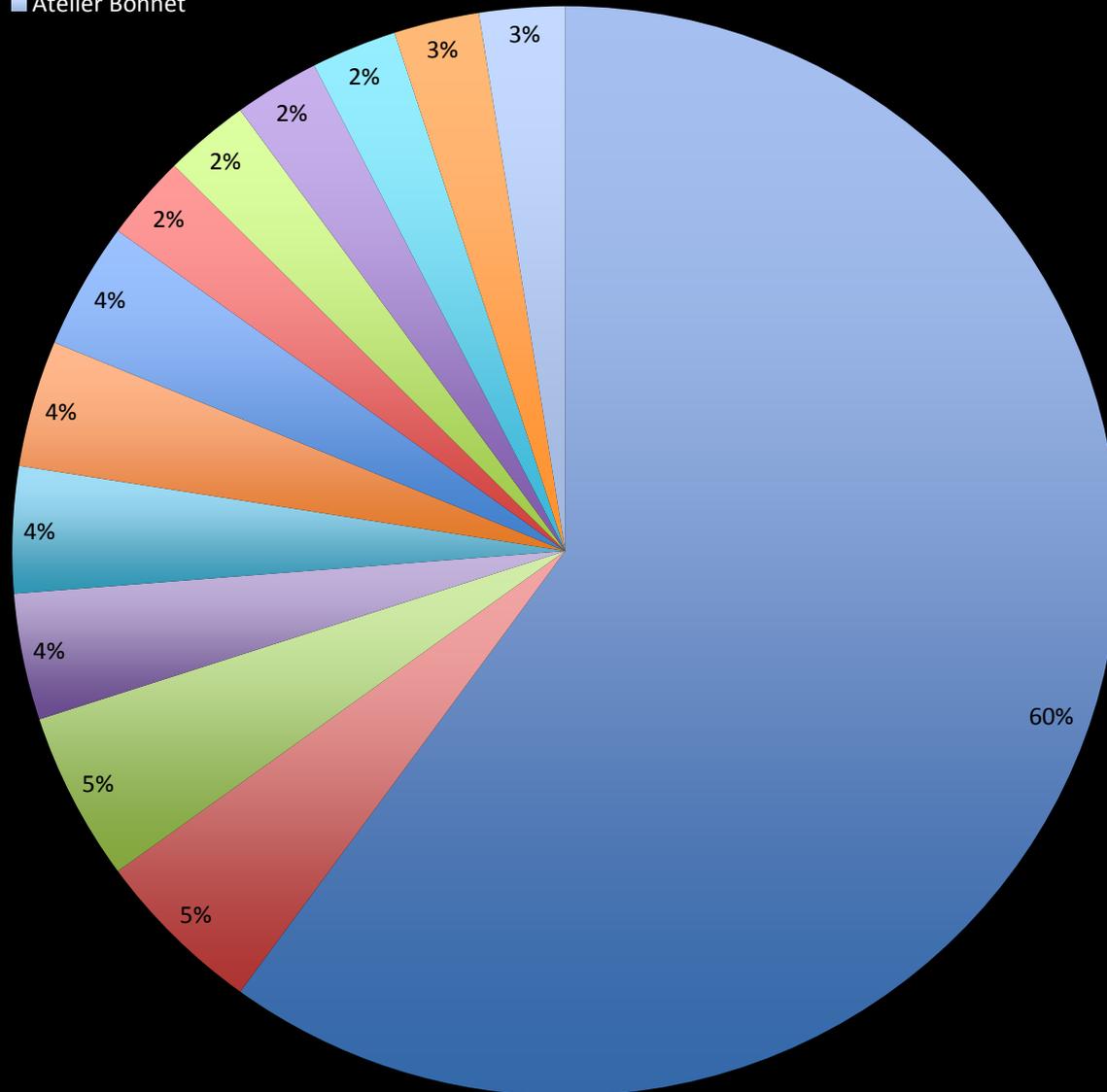
Concours à Genève - Programmes

- Logement
- Espace public
- Equipement culturel
- Urbanisme
- Equipement public
- Activités
- Génie civil et architecte
- Pénitentiaire
- Equipement scolaire
- Equipement sportif



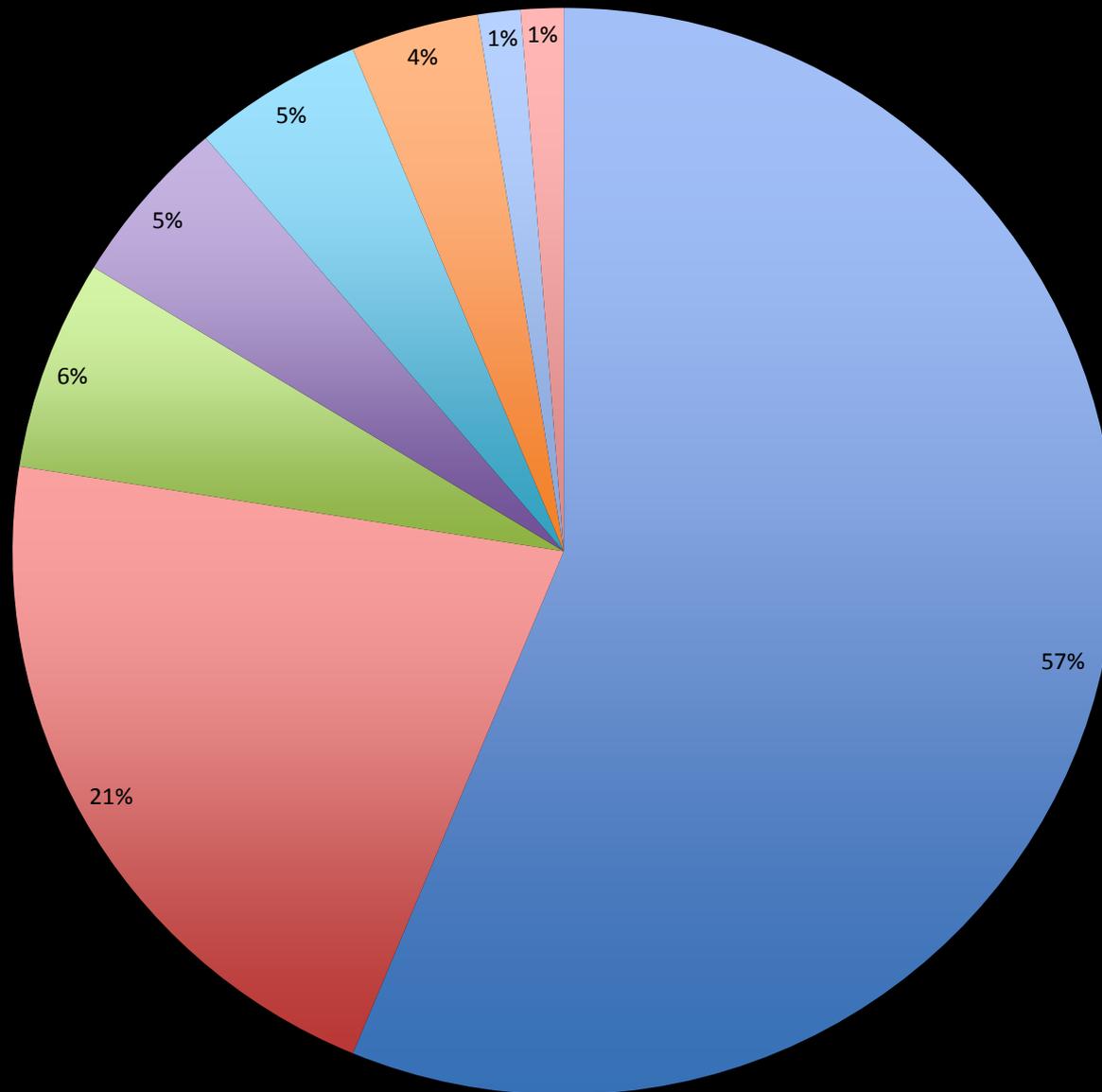
Concours à Genève - Distribution des lauréats

- Lauréat unique
- Group8
- Bonhôte Zapata
- Atelier Bonnet
- J.P. Jaccaud
- Pont 12
- Baillif Loponte Liengme
- P.A. Dupraz
- LRS
- Lopes & Perinet
- Marc Widmann
- PROAP
- Tribu architecture



Concours à Genève - Répartition géographique des lauréats

■ GENEVE ■ VAUD ■ RESTE SUISSE ■ ZURICH ■ Portugal ■ Espagne ■ Luxembourg ■ France



Règlement sur les concours (SIA 142)

Art. 3: Genres de concours

- a) **Concours d'idées:** permet d'obtenir des propositions qui contribuent à prendre des décisions d'ordre conceptuel ou qui résolvent des problèmes uniquement dans les grandes lignes et dont la réalisation ne peut être envisagée immédiatement.
- b) **Concours de projets:** permet d'obtenir des solutions à des problèmes clairement définis, solution dont on envisage la réalisation, et d'identifier les professionnels qui seront les mieux à même de les réaliser.

Art. 5: Concours à un ou plusieurs degrés

- 5.1 Les concours à plusieurs degrés doivent clairement être considérés comme tels et se dérouler comme une unité. Le nombre de degrés doit être indiqué dans l'avis de concours. Les degrés servent à identifier les variantes possibles. Le dernier degré est déterminant pour le classement.
- 5.2 Dans les concours à plusieurs degrés, à partir du deuxième degré, seuls sont admis les participants dont les propositions ont été sélectionnées au tour précédent.

Art. 6, 7 et 8: Procédures

- 6.1 **Procédure ouverte:** tous les professionnels intéressés remplissant les conditions peuvent participer.

- 7.1 **Procédure sélective:** tous les professionnels intéressés remplissant les conditions peuvent déposer un dossier de qualification.
- 7.2 Les candidats les mieux qualifiés pour effectuer la tâche proposée sont sélectionnés selon une procédure appropriée.
- 7.3 Le nombre de participants peut être librement choisi. On le déterminera dans la perspective d'obtenir un éventail de solutions suffisamment large.

- 8.1 **Procédure par invitation:** le maître de l'ouvrage décide quels participants il entend inviter directement au concours.
- 8.2 Le nombre de participants peut être librement choisi. On le déterminera dans la perspective d'obtenir un éventail de solutions suffisamment large.

Lieu
Chêne-Bougeries, Genève

Programme
Habitation et crèche

Maître d'ouvrage
Coopérative de l'habitat associatif (CODHA), Genève

Maître d'oeuvre
Bonhôte Zapata Architectes SA, Genève
www.bonhotezapata.ch

Autres intervenants

Ingénieurs

BG Ingénieurs Conseils, Ingénieurs civils, Lausanne
Conti et Associés Ing. SA, Ingénieurs ventilation et chauffage, Versoix
PSA-Perrin, Spaeth & Associés, Ingénieur électricité, Genève
Ryser Eco SARL, Ingénieur sanitaire, Genève

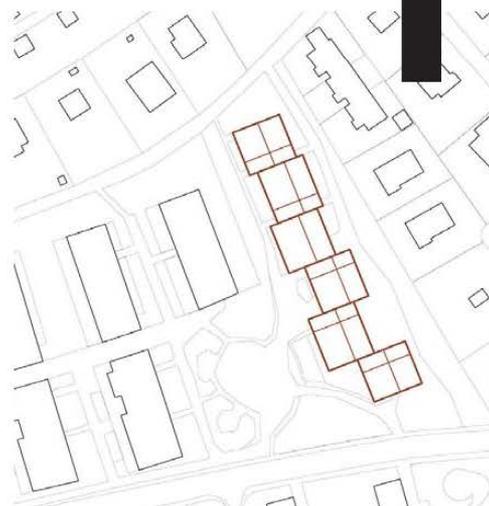
Réalisation
2015-2017

Procédure
Concours sur invitation

Photographe
Johannes Marburg
www.johannesmarburg.com

Surface
5'714 m²

Coût
25,8 mio



182 Rigaud 55

Logement en coopérative aux portes de Genève.

Ce projet de 49 logements et d'une crèche aborde les thèmes très actuels de la densification de la proche périphérie urbaine et du logement en coopérative participative. Son aspect, évoquant six grandes maisons locatives en bois, lui permet de bien s'intégrer entre un secteur de villas et un lotissement de petits immeubles locatifs. Les légers décalages créés dans le positionnement des bâtiments permet de qualifier spatialement les abords immédiats de l'immeuble. Doté de nombreux espaces et locaux communautaires, de paliers et de couverts de dimensions généreuses, le projet concrétise spatialement une certaine idée de la vie en coopérative, telle qu'elle est portée par la Coopérative de l'habitat associatif (Codha), Maître d'ouvrage. Le projet intègre les exigences les plus pointues en matière d'écologie, de production et de consommation d'énergie, (Minergie P-ECO) tout en répondant à de grandes attentes en terme d'habitabilité et de sociabilité des immeubles, le tout en mettant à disposition des logements à des coûts abordables.

**Projet lauréat de la
Distinction Romande d'Architecture 2018**



Site du concours – juillet 2011

CCDNA - Coopérative de l'habitat associatif
BONHOTZAFATA architectes
La Toache Verbe architectes paysagers

Implantation, rapport au site, morphologie :

Favoriser la rue du quartier : une architecture de transition

Dans les marges de libertés admises par le P.L.U., le projet se présente comme une série de 6 petits bâtiments en bois, des « Grandes Maisons ». Leur dimension et leur disposition permettent de créer une transition entre le quartier de villas situé au nord et au chemin des Bucines d'une part et les petites barres de logement caractérisant le site des deux côtés de la route JJ Rigaud d'autre part.

Les bâtiments : se situer pour s'identifier

Ce choix permet de donner davantage de personnalité aux bâtiments, permettant aux habitants de mieux se situer et de s'identifier à leur maison. Il permet également de créer aux abords immédiats des bâtiments des lieux spatialement mieux définis et une grande fluidité entre l'arrière de ceux-ci et le reste du site.

La place : un lieu de référence pour le quartier

La disposition des trois premiers bâtiments accessibles depuis la route Rigaud crée une place d'accueil d'où l'on accède à la crèche, à un local destiné à des artisans ou à un commerce de proximité. Du côté sud, cette disposition crée naturellement un espace protégé et bien ensoleillé pour le jardin des enfants. Le prolongement extérieur du local commun de la Coopérative se trouve au sud-ouest, face à l'aire de jeux publique. Ce local se situe dans l'axe central du P.L.U., il fait office de référence pour les habitants du quartier et matérialise les liens sociaux.

La mobilité : dessus, des places vélos sécurisées, dessous, Mobilité et parking

En l'état actuel du projet le parking sous-terrain contient 65 places, dans le prolongement du parking voisin. Une nouvelle rampe n'est actuellement pas prévue à l'angle Est du site pour minimiser la circulation automobile à proximité de la crèche, à l'exception de la dépose-minute. Ces deux derniers éléments sont à discuter. 130 places prévues pour vélos sont prévues en divers endroits au sein de l'ensemble des bâtiments.

Paysage et espaces et espaces extérieurs

Le paysage : prolongement des cheminements et de la végétation alentour

Les options prises pour le traitement des espaces extérieurs et de la végétation visent à une intégration optimale dans le paysage alentour et dans son dispositif naturel et construit. L'arborescence et le dessin des cheminements et des prairies prolonge ceux prévus de l'autre côté de la route Rigaud (quartier de Beaumétier) en s'inspirant de leur caractère. Les sols réservés aux piétons et vélos seront perméables.

La récupération des eaux : un canal à ciel ouvert

Un canal à ciel ouvert longe la limite nord-est du site, agissant comme bassin de rétention, il récupère les eaux de surface pour les canaliser et les conduire jusque dans la Seymaz toute proche. Ce canal accompagne un des cheminements traversant le site et lui donne une valeur dynamique et didactique, rappelant la présence importante des eaux dans le quartier : Seymaz et Nant du Mozolans.

La végétation : conserver la mémoire du lieu

Les essences d'arbres choisies pour le parc reproduisent celles présentes de l'autre côté de la route ainsi qu'un verger caractéristique les jardins situés juste en face des bâtiments de la Corda dans la partie nord-ouest du site. Ils seront bordés de jardins à cultiver (potagers, balais) et perenniers ainsi à leur manière la mémoire du lieu visée à la culture jusqu'à ce jour.

Les espaces extérieurs : une perméabilité

Une grande importance est donnée à la possibilité de cheminer à travers le site sans avoir la sensation de voler un terrain trop privé. Les sols des surfaces dédiées au jeu, à la promenade et aux rencontres seront semi perméables, de type enrobé et gravier.

Respect des voisins : pas d'avant, pas d'arrière

Pour garantir un aspect non orienté, renforcer leur caractère de grandes maisons et ne pas offrir d'arrière à leurs voisins immédiats, les bâtiments harmoniseront leurs quatre façades. Ainsi les loggias seront dotées de panneaux escamotables permettant une protection accrue contre le soleil en été et un ensoleillement maximal en hiver.



matérialité et végétation





plan étage type éch : 1/200

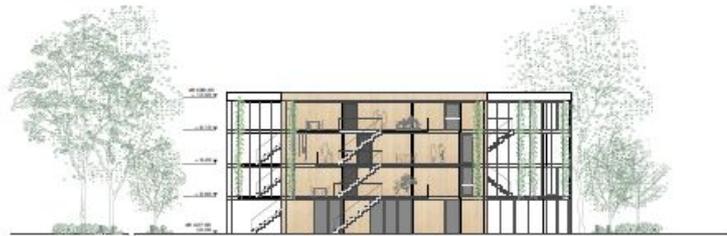
Architecture et typologies

- Le palier : lieu convivial à partager

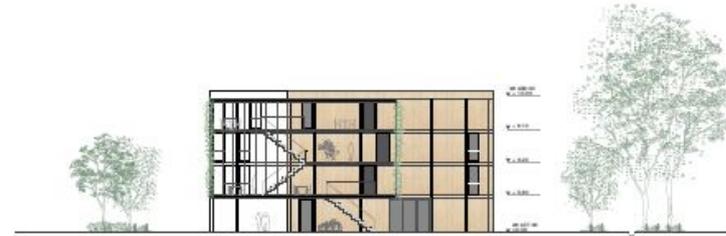
Les petits bâtiments contiennent deux à trois logements par niveau, accessibles par des escaliers et des paliers extérieurs dont les dimensions permettent une prolongation en extérieur des appartements, dans des lieux à partager et favorisant la convivialité entre colocataires. Ces espaces pourront être très largement végétalisés. Situés entre chacun des petits blocs, ils généreront au no-de-chaussée autant de passages entre l'avant et l'arrière des bâtiments.

- Les appartements : favoriser une variété d'usages et de populations

Les appartements sont organisés de manière à supprimer les couloirs et à donner un maximum d'espace à vivre. En tous lieux de logement, bien que disposant tous de larges loggias au sud-ouest, côté le plus ensoleillé, ils peuvent être occupés de manière variable en fonction des préférences de leurs occupants. Des chambres se trouvent à l'avant comme à l'arrière. Les vestibules d'entrée ont des dimensions permettant l'aménagement ou certaines activités. Une pièce polyvalente, close par des parois coulissantes, peut être utilisée de diverses manières selon l'évolution du ménage occupant le logement : chambre, pièce commune, salle à manger, chambre d'amis etc. Dans tous les appartements, un espace à partager s'articule comme un grand et seul lieu permettant d'être ensemble ou au contraire les activités demandant un relatif isolement. Tous les appartements sont accessibles en ascenseur et parfaitement adaptés à des personnes âgées, comme à tout type de ménage. Un des appartements situés au no-de-chaussée est destiné à s'ouvrir à une communauté de locataires.



façade transversale nord éch : 1/200



façade transversale sud éch : 1/200



façade sur rue éch : 1/200



façade sur terrasse éch : 1/200





Chantier hors d'eau, fête du sapin













CODHA



COOPÉRATIVE
DE L'HABITAT
ASSOCIATIF

SAMEDI
26 MAI

FÊTE
D'INAUGURATION
RIGAUD

DÈS 13H
ANIMATIONS
CONCERTS
RESTAURATION

55 RTE JEAN-JACQUES RIGAUD
1224 CHÊNE-BOUGERIES





WELCOMES YOU



WE  

Merci Guillaume et merci à toute l'équipe de la CODHA pour votre engagement et pour cette magnifique habitation conviviale et chaleureuse. Florent & Camille

Maia Marianne & José Zac & Itzik

Lama

Jesse Schrell

Rolf URTI

Séverine, Jesse et Citlali

Fam. Vanders Elfkömmer

Stéphane, Valentine + Clémence, Aimée, Blanche et Auguste Chaba yacine

Luie et Sébastien

Capucine Formil & Colin & Cédric Kirel & Manon Eyril

Olivier & Taina

Musebepe & Samira

Oliver & Rolfi

Julia et Audrey Wicki

Joséphine

Fam. Rindström

I. Peiff

Esrah Frédéric + Metti & Aïda

Roseline

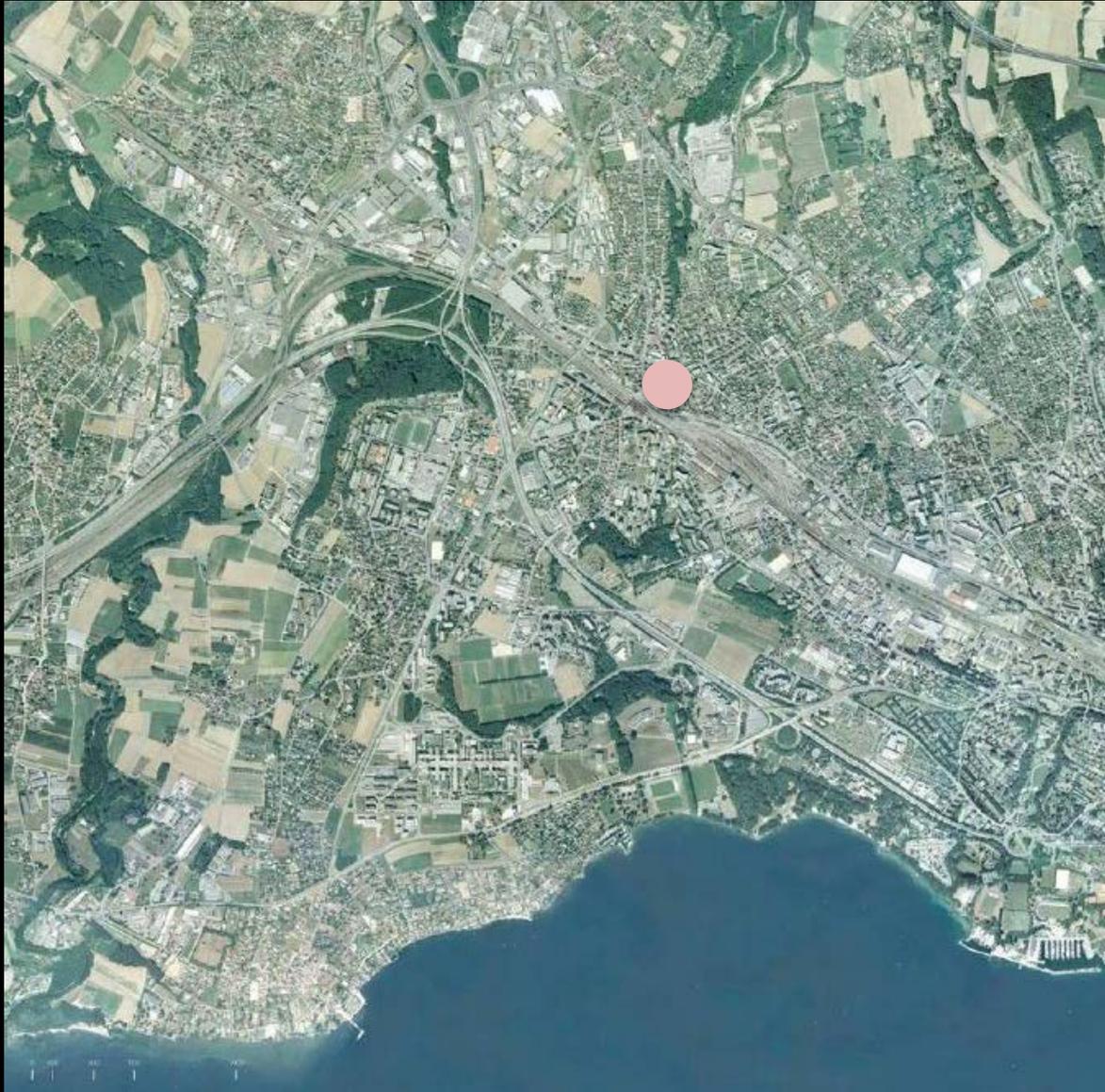
Nathalie, Lionel Mathias, Oriane & Benjamin

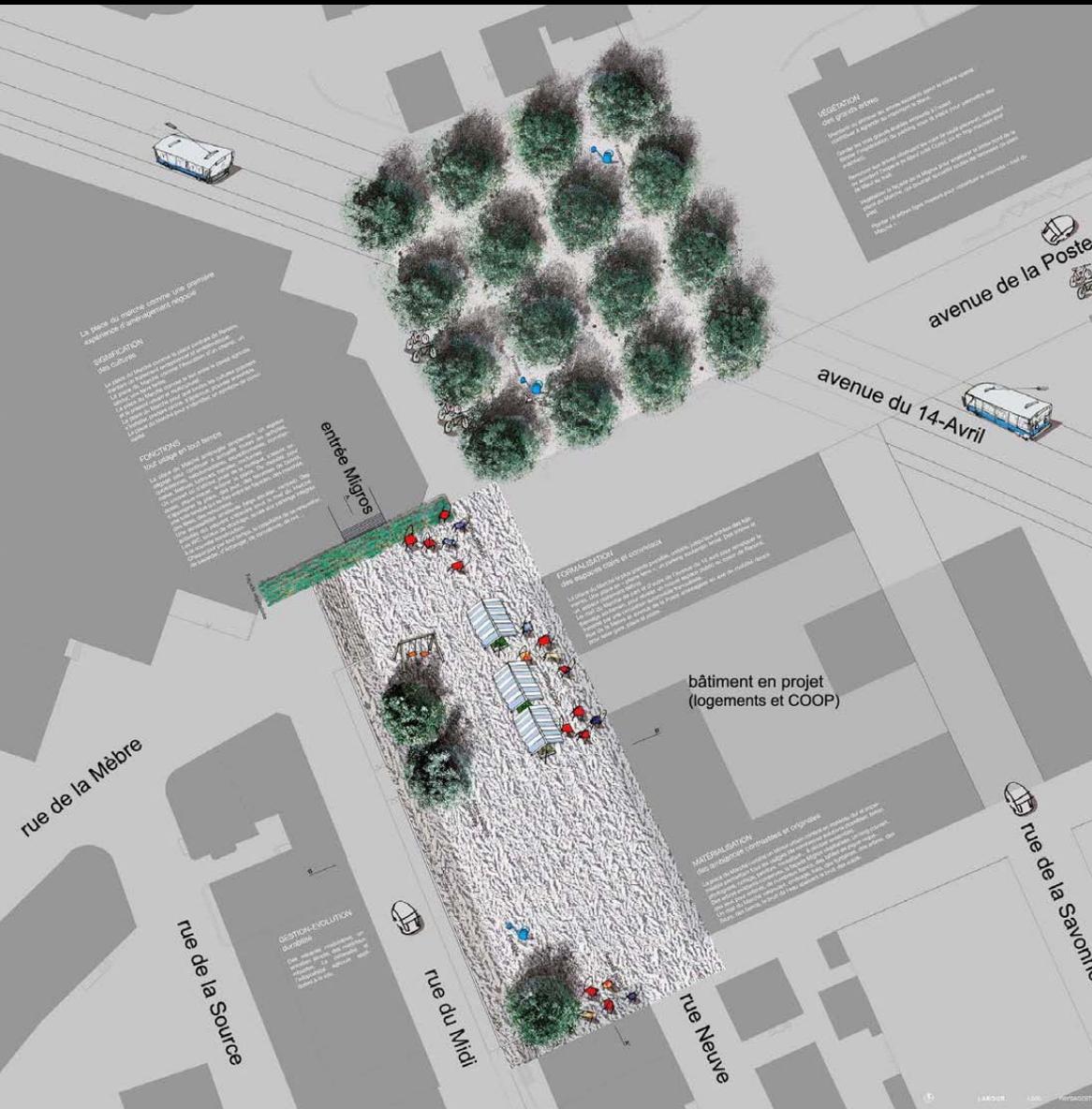
Malika et Vikrom Elliot, Elwan et Léon

Lama & Mann

Camille & Flo Ajal

Exemple 2: Place du marché à Renens (banlieue de Lausanne):
Concours SIA 142, non anonyme (présentation des projets et délibérations du jury en public, sur invitation, avec ratification du choix des experts par les citoyens (Référendum volontaire)
Lauréats Paysagestion/Localarchitecture





novembre 2006 : Concours,
jugement en assemblée publique
24 février 2008 : votation
communale (oui à 76%)

mars 2011: fin des travaux

Projet lauréat des prix nationaux
suivants:

- Wakker 2011 (urbanisme)
- Béton 2013 (construction)
- Distinction Flâneur d'Or 2011







AERIAL
MEDIA PHOTOGRAPHY







Cité de la Musique, Nouvelle Philharmonie et Haute Ecole de Musique

Concours international sur invitation, en procédure anonyme

04 CANDIDATS RETENUS

Sur la base de dossiers de présentation d'équipes pluridisciplinaires, le Maître de l'Ouvrage a retenu les 18 candidats suivants :

Genève

- Groupement d'architectes – Inès Lamunière dl-a, designlab-architecture SA et Patrick Devanthéry dl-c, designlab-construction SA
- Groupement d'architectes – P.-A. Dupraz et G. Byrne

Suisse romande

- Richter – Dahl Rocha & Associés architectes SA, Lausanne
- Brauen Wälchli Architectes, Lausanne

Suisse alémanique

- Anette Gigon / Mike Guyer, Architekten AG, Zürich
- Christ & Gantenbein AG, Basel
- EM2N Architekten AG, Zürich

International

- Atelier Christian de Portzamparc, Paris
- Bernard Tschumi Architectes, Paris
- Bjarke Ingels Group, Copenhague
- Renzo Piano Building Workshop, Gênes
- Foster + Partners, Londres
- David Chipperfield, Londres
- OMA, Rotterdam
- Carrilho da Graça, Lisbonne
- Snohetta, Oslo
- Kengo Kuma and Associates, Tokyo
- Diller Scofidio + Renfro, New York



18 Résonances 1^{er} Rang, 1^{er} Prix

LEAF LOGIQUE OPTIMALE

Ces sections ont été réalisées techniques et optimales sans tenir compte de la partie de la façade de verre au sein de la Cité de la Musique. Ce n'est qu'au stade de la finalisation de l'opération qu'une approche finale et complète, respectant des impératifs de construction, a permis de définir une solution finale, en tenant compte de la complexité de la structure, notamment au niveau de la partie de la façade de verre.

Elles ont été réalisées à la suite de l'adoption de la solution de la Cité de la Musique. Ce n'est qu'au stade de la finalisation de l'opération qu'une approche finale et complète, respectant des impératifs de construction, a permis de définir une solution finale, en tenant compte de la complexité de la structure, notamment au niveau de la partie de la façade de verre.



LA SALLES MULTIFONCTIONNELLE

La salle multifonctionnelle est conçue à l'usage d'un théâtre, mais elle peut être utilisée pour des conférences, des concerts, des spectacles, des événements sportifs, etc. Elle est conçue pour être flexible et adaptable à différents usages.

La salle multifonctionnelle est conçue à l'usage d'un théâtre, mais elle peut être utilisée pour des conférences, des concerts, des spectacles, des événements sportifs, etc. Elle est conçue pour être flexible et adaptable à différents usages.

LA SALLE THEATRE

La salle théâtre est conçue pour accueillir des spectacles de théâtre, de danse, de musique, etc. Elle est conçue pour offrir une expérience immersive et de qualité.

La salle théâtre est conçue pour accueillir des spectacles de théâtre, de danse, de musique, etc. Elle est conçue pour offrir une expérience immersive et de qualité.

LA SALLE DE CONCERTS

La salle de concert est conçue pour accueillir des concerts de musique classique, de jazz, de rock, etc. Elle est conçue pour offrir une expérience acoustique optimale.

La salle de concert est conçue pour accueillir des concerts de musique classique, de jazz, de rock, etc. Elle est conçue pour offrir une expérience acoustique optimale.

LA SALLE PHILHARMONIQUE

La salle philharmonique est conçue pour accueillir des concerts de musique symphonique. Elle est conçue pour offrir une expérience acoustique exceptionnelle et une vue imprenable sur la scène.

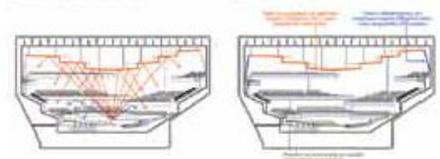
La salle philharmonique est conçue pour accueillir des concerts de musique symphonique. Elle est conçue pour offrir une expérience acoustique exceptionnelle et une vue imprenable sur la scène.

PRINCIPES ACOUSTIQUES

Ces principes acoustiques ont été développés pour garantir une qualité sonore optimale dans toutes les salles de concert.

Ces principes acoustiques ont été développés pour garantir une qualité sonore optimale dans toutes les salles de concert.

Classification des salles de concert



VUE DE L'ENTREE DES ARTISTES DEPUIS LA ROUTE DE FERNEY



VUE INTERIEURE DE LA SALLE PHILHARMONIQUE

Merci de votre attention